

Escroquerie/Après sa radiation des Forces de police nationale

Romuald Mapoupou reconverti en malfrat

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Près d'un an que les gendarmes de la Brigade territoriale (BT) de Ntoun sont derrière Romuald David Mapoupou. Après avoir été rayé des effectifs de la police, il se serait mis à arnaquer des Ouest-africains irrégulièrement installés au Gabon. Le mis en cause serait un habitué de la prison centrale de Libreville.

LES gendarmes de la Brigade territoriale (BT) de Ntoun viennent de mettre un terme aux activités illícites de Romuald David Mapoupou, un Gabonais de 40 ans, ex-agent des Forces de police nationale (FPN), anciennement en service à la direction générale de la Documentation et de l'Immigration (DGDI). Arrêté le lundi 6 février dernier, il lui est reproché d'avoir fait usage de ses fonctions antérieures, pour extorquer de l'argent et des effets de valeur à des ressortissants ouest-africains.

Il a été interpellé avec un autre compatriote, A. M. M., un transporteur suburbain de 35 ans. Celui-ci est présenté comme son complice, lui ayant souvent servi de chauffeur. Les deux hommes ont été déferés, quarante-huit heures après leur interpellation, devant le procureur de la République. Mais seul Mapoupou a été écroué à la prison centrale, son complice présumé ayant bénéficié d'une liberté provisoire.

Selon la direction des enquêtes, Romuald David Mapoupou serait un vieux cheval de retour. En effet, les activités louches du policier radié des FPN lui auraient déjà valu une incarcération à la prison

centrale de Libreville en 2009 et 2013.

Ses victimes ? Les Ouest-africains dépourvus de carte de séjour. Ses méthodes ? l'intimidation.

Le dernier fait en date remonterait au lundi 6 février, vers 15 heures. Le faux policier et son agent de liaison font irruption au domicile d'une Gabonaise, à Dragages, dans le sixième arrondissement de Libreville. Objectif : détrousser le compagnon de la dame, un sans-papier malien.

Menacé d'être livré aux autorités supérieures, le ressortissant ouest-africain obtempère et remet à celui qui se présente à lui comme un agent de police une somme de 40 000 francs pour avoir la tranquillité.

Mais ce que Romuald David Mapoupou et son acolyte ignorent, c'est que cette dernière victime est l'aîné d'un autre Malien, à qui ils auraient arraché près de 400 000 francs 8 mois auparavant.

Ce jour-là, l'ancien Officier de police judiciaire (OPJ) aurait, avant de la dépouiller, conduit sa proie dans un bosquet d'Essassa, dans le deuxième arrondissement de Ntoun, où il l'aurait d'abord rouée de coups.

Informé de la situation par son grand frère, le cadet, se souvenant alors de sa propre mésaventure, se rapproche des gendarmes du chef-lieu du département du Komo-Mondah. Avec à la clé des renseignements sur le véhicule utilisé par le pseudo-flic pour commettre ses forfaits.

Le lundi 6 février, les agents de la BT renforcés alors le dispositif du poste de contrôle. Romuald David Mapoupou et son chauffeur sont appréhendés avant la tombée de la nuit. Les supplications de



Photo : E-MM

l'ancien policier de la DGDI n'auront pas raison de la détermination des pan-

dores à mettre fin à ses activités louches.

Aussi les mis en cause ont-ils été conduits au poste pour leur audition.

Les autres faits à l'actif de Mapoupou méritent d'être déroulés ici. Le 21 septembre 2016, le flic radié aurait pris à un Nigérien 30 000 francs et un téléphone, à Essassa. Le 23 janvier 2016, un Malien serait passé à la trappe, en lui reversant 70 000 francs, à Nkoltang. Et le 2 février 2017, un Ivoirien aurait été contraint de céder son téléphone portable, toujours à Nkoltang.

Romuald David Mapoupou (en uniforme) et son complice présumé A. M. M., dans les locaux de la BT de Ntoun.

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°06/PAMPDIEG/BAD/APJA/CEP/CP/06/2017
(SERVICES DE CONSULTANT-FIRME)

REPUBLIQUE GABONAISE

PROJET D'APPUI A LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'INCUBATEURS D'ENTREPRISES AU GABON

Financement	: Don FAT-PRI
Secteur	: Gouvernance
Référence de l'Accord de financement	: 5500 155 007502
N° identification du Projet	: P-GA-KF0-001
Date de publication	: 10 février 2017

1. Le Gouvernement Gabonais, représenté par le Secrétariat Général Adjoint 2 de la Présidence de la République a reçu un don auprès de la Banque africaine de développement sur le Fonds d'Assistance Technique en faveur des Pays à Revenu Intermédiaire (FAT-PRI) d'un montant de Sept cent soixante-dix-neuf mille cent sept (799.107) Unités de Comptes (UC) pour couvrir le coût du Projet d'Appui à la Mise en Place d'un Dispositif d'incubateurs d'Entreprises au Gabon (PAMPDIEG) et entend utiliser une partie des sommes dudit don pour effectuer les paiements prévus au titre du contrat de services à conclure avec une firme spécialisée en communication.

2. Le Consultant aura pour mission d'assurer l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation de l'incubateur et des entités concernées par le PAMPDIEG. Sur le plan interne, il devra veiller à la bonne préparation des communications et circulation de l'information, la diffusion des communications. Il assurera l'élaboration d'un plan de communication et la constitution d'un fonds documentaire médias. Sur le plan externe, il devra faire connaître l'incubateur et ses entités.

3. Le Gouvernement Gabonais, à travers la Cellule d'Exécution du Projet, invite les Consultants (Firmes) éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité pour l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions des «Règles et Procédures pour l'utilisation des consultants» de la Banque africaine de développement (édition de mai 2008, révisée en juillet 2012), qui sont disponibles sur le site Web de la BAD à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

5. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues aux adresses indiquées ci-dessous aux jours et heures ouvrables ou en faisant une demande formelle par E-mail : du lundi au vendredi de 07 h 30 mn à 15 h 30 mn (heure locale). Les Termes de référence (TDR) de la mission ainsi que la Demande de proposition seront remis aux seules firmes retenues sur la liste restreinte.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 25 février 2017 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention :

« REPONSE A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°06/PAMPDIEG/BAD/APJA/CEP/CP/06/2017 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE EN COMMUNICATION - A n'ouvrir uniquement qu'en présence de la Commission de dépouillement des candidatures ».

7. Les expressions d'intérêt transmises par voie électronique ne seront pas prises en compte.

8. Les manifestations d'intérêt seront préparées et soumises à l'attention de :

« Monsieur le Coordonnateur du PAMPDIEG

Sis au siège de l'APJA aux Hauts de Gué Gué ; Immeuble Orange sis à côté du Bâtiment abritant les Bureaux de l'Annexe de l'ANINF, 2^{ème} étage, à droite sur le palier, B.P 6347 Libreville, Gabon, Tél : +(241) 01 79 13 20 ; E-mail : incubateurgabon@gmail.com »

Libreville, le 08 février 2017

Le Coordonnateur du PAMPDIEG
Eric Fernand BOUNDONO

En Afrique

Ghana : la présidence cherche 200 véhicules disparus de son parc automobile

LA nouvelle présidence du Ghana cherche à localiser plus de 200 véhicules de son parc automobile, non restitués par leurs utilisateurs après la prise de fonction du nouveau président Nana Akufo-Addo. Une commission spéciale a été mise sur pied pour retrouver ces véhicules, attribués à de hauts responsables ou conseillers sous le mandat du précédent président John Dramani Mahama, battu à la présidentielle du 7 décembre dernier par M. Akufo-Addo.

Le porte-parole de la présidence, Eugene Arhin, a détaillé mercredi devant la presse les résultats d'un audit du parc automobile de la présidence, faisant apparaître que n'avaient été recensés que 74 des 196 Toyota Land Cruiser, 20 des 73 Land Cruiser Prado, 11 des 24 Mercedes, deux des 28 Toyota Avalon et deux des six BMW.

Le chef de cabinet de la présidence, Akosua Frema Osei-Opare, a rappelé dans un communiqué que conserver des biens appartenant à l'Etat était illégal. « Les personnes ayant illégalement des biens de l'Etat en leur possession doivent contacter la commission spéciale et prendre les dispositions pour restituer ceux-ci immédiatement », a-t-il averti.

Nana Akufo-Addo, entré en fonction début janvier, a fait de la lutte contre la corruption une de ses promesses de campagne.